



Compte-rendu de la réunion du
Conseil Municipal

Mardi 14 Mai 2019

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Convocation :

6 Mai 2019

Affichage convocation :

6 Mai 2019

L'an deux mille dix neuf

Le quatorze Mai

à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, GOGIEN Florence, ROGER Sylvain, AZIERE Francis, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie-Thérèse, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu, VAUCOULEUR Daniel.

Absent(s) excusé(s) :

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

Lors de la réunion du Mardi 14 Mai 2019, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Modalités de remboursement de l'avance faite par la Commune vers le budget du Lotissement ;
- Permanences du bureau de vote des élections européennes ;
- Révision du tarif de participation à une sortie ;
- Questions d'ordre intérieur.

Le Maire,
Jean-Marie CASTEX

Conseil Municipal

Mardi 14 Mai 2019

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille dix neuf

Le quatorze Mai

à vingt heures

Convocation :

6 Mai 2019

Affichage convocation :

6 Mai 2019

Le Conseil Municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, GOGIEN Florence, ROGER Sylvain, AZIERE Francis, CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie-Thérèse, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROYER Mathieu, VAUCOULEUR Daniel.

Absent(s) excusé(s) :

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Modalités de remboursement de l'avance faite au budget annexe « Lotissement »

Monsieur le Maire rappelle qu'en date du 26/03/2019, le Conseil Municipal a procédé aux votes des budgets 2019 de la Commune et du Lotissement.

Il rappelle également qu'une avance de 300 000 € a été approuvée du Budget communal vers le Budget du Lotissement. Les crédits ont été inscrits à l'article « 276341 – Commune membres du GFP » en dépenses d'investissement pour la Commune et à l'article « 16871 – Etat et établissements nationaux » en recettes d'investissement pour le Lotissement.

Monsieur le Maire propose de procéder à la réalisation de cette avance en émettant un mandat de 300 000 € sur le Budget Communal et un titre de 300 000 € sur le Budget Lotissement, ces écritures comptables permettraient d'approvisionner le Budget Lotissement.

Monsieur le Maire explique également que le Budget Lotissement devra procéder au remboursement des 300 000 € d'avance faite par le Budget Communal et qu'il convient donc d'établir les modalités de ce remboursement.

Monsieur le Maire propose que le Budget Lotissement rembourse ces 300 000 € sur 3 exercices soit :

- 100 000 € en 2020 : un mandat de 100 000 € à l'article 16871 pour le Budget Lotissement et un titre à l'article 276341 pour le Budget Commune ;
- 100 000 € en 2021 : un mandat de 100 000 € à l'article 16871 pour le Budget Lotissement et un titre à l'article 276341 pour le Budget Commune ;

- 100 000 € en 2022 : un mandat de 100 000 € à l'article 16871 pour le Budget Lotissement et un titre à l'article 276341 pour le Budget Commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- AUTORISE la réalisation de l'avance de 300 000 € du Budget Commune vers le Budget Lotissement ;
- FIXE les modalités de remboursement de cette avance de 300 000 € comme proposées par Monsieur le Maire.

Permanences du bureau de vote pour les élections européennes du 26 Mai 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Attribue la garde du bureau de vote des élections du 26 Mai 2019, selon les horaires et les membres suivants :

26 Mai 2019
<u>8H A 10H30</u> : CORDIER Laurent, DI MALTA Magali, ROGER Sylvain
<u>10H30 A 13H</u> : CARNEIRO Antonio, GOGIEN Florence, ROYER Mathieu
<u>13H A 15H30</u> : LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, VAUCOULEUR Daniel
<u>15H30 A 18H</u> : AZIERE Francis, LACAILLE Christine, PICHENEY Patrice

PRESIDENT : CASTEX Jean-Marie
ASSESEURS : AZIERE Francis, VAUCOULEUR Daniel
SCRUTATEURS : LAMOTTE Marie-Thérèse, PICHENEY Patrice
SECRETAIRE : LUDOT Jean-Raymond

Révision du tarif de participation à la visite de l'Assemblée Nationale

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°12/2019 du 26/03/2019 par laquelle le Conseil Municipal avait institué un tarif de 60 € par personne pour la participation à la sortie organisée à l'Assemblée Nationale.

Monsieur le Maire annonce qu'au vu des contraintes organisationnelles, le repas prévu à l'Assemblée Nationale ne peut pas être réalisé et que de ce fait le coût de la sortie ne comprend que le trajet aller-retour en bus soit 23 € par personne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- REVISE le tarif de participation à la visite de l'Assemblée Nationale ;
- FIXE à 23 € / personne, la participation à la visite de l'Assemblée Nationale.

Questions diverses :

Réunion avec la SAUR :

Monsieur le Maire informe qu'il a eu rendez-vous avec la société SAUR en date du 10/05/2019 accompagné de ses adjoints.

Monsieur le Maire fait état des différentes demandes effectuées par la SAUR en terme de travaux notamment. Monsieur le Maire propose de retenir le devis relatif à la pose d'une colonne sèche pour le nettoyage de la bâche pour un coût total de 4 536 € TTC.

Il explique également que des changements pourraient être opérés à partir de janvier 2020 avec la prise de la compétence eau potable par Troyes Champagne Métropole.

Lotissement communal :

Monsieur le Maire expose l'état d'avance du lotissement communal situé Rue des Clausets.

Il explique que l'ensemble des devis de viabilisation ont été renvoyés signés aux organismes compétents, il manque uniquement les devis liés au réseau d'assainissement. Monsieur le Maire annonce les différents coûts de ces viabilisations.

Monsieur le Maire rappelle que 6 terrains seront mis en vente et qu'à ce jour, la Mairie a déjà reçu 11 demandes. Le prix de vente de ces terrains sera étudié lors d'une prochaine réunion.

Projet de Menois :

Monsieur le Maire annonce qu'il a rencontré dernièrement, accompagné de ses adjoints, le futur acquéreur du Domaine de Menois.

Celui-ci se propose de venir présenter son projet à l'ensemble du Conseil Municipal lors d'une future réunion.

Cours informatiques :

Monsieur le Maire rappelle que des cours informatiques ont actuellement lieu chaque lundi après-midi, la 3^{ème} séance vient d'être effectuée et les participants semblent satisfaits.

Problème d'assainissement :

Monsieur le Maire annonce que les tampons d'assainissement qui s'affaissaient ont été remis en état avec de l'enrobé à froid.

Commande de fioul groupée :

Monsieur le Maire informe qu'il s'est renseigné auprès du magasin Leclerc pour une éventuelle commande groupée de fioul pour les habitants intéressés.

Il informe que malheureusement, au vu du prix pratiqué, cela ne serait pas avantageux pour les demandeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H35.